

COMMUNIQUE COMMUN DU SYNDICAT UNITE MAGISTRATS ET DE MAITRE DAVID KOUBBI.

Le 2 octobre 2024, la section Unité Magistrats SNM-FO de Papeete, a diffusé auprès des media polynésiens un communiqué intitulé « Unité Magistrats dit stop aux attaques contre le Ministère Public de Polynésie française » concernant la procédure relative à Monsieur Oscar TEMARU qui a bénéficié d'une relaxe définitive. Le syndicat n'entend pas prendre parti dans une affaire individuelle jugée définitivement dont il appartient aux seules parties de la commenter.

Le syndicat Unité Magistrats SNM-FO regrette que ce communiqué ait pu donner lieu à des malentendus et présente ses excuses à Maître David KOUBBI si ce texte a pu donner lieu à polémique. Unité Magistrats SNM-FO rappelle qu'il ne met en aucun cas en cause ni les qualités professionnelles ni l'éthique de Maître David KOUBBI.

Le Syndicat Unité Magistrats SNM-FO et Maître David KOUBBI considèrent que la présente polémique est close.